

La société [STILL-SAXBY](http://www.still-saxby.fr) / T : 03.20.86.29.80, spécialisée dans la vente de produits de magasinage et de logistique, a fermé son usine de Montataire il y a maintenant cinq ans. Après une reprise avortée par le groupe Punch Metal International, les salariés avaient alors été licenciés, et se battaient depuis pour faire reconnaître le caractère non avéré du licenciement économique. La cour administrative de Douai vient ainsi de leur donner raison, en rejetant l'appel de la société Still, et les 180 ex-salariés attendent maintenant la décision du conseil de prud'hommes en septembre, pour la reconnaissance de la nullité du licenciement économique. www.still-fr.com